

AVIS AUX NOUVEAUX EXPORTATEURS:

Avant de communiquer avec une mission à l'étranger, nous vous recommandons de discuter de vos projet avec un délégué commercial dans l'un des Centres du commerce international du ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, qui sera en mesure de vous conseiller sur les débouchés possibles et les méthodes de commercialisation à l'étranger. Les Centres du commerce international administrent également un certain nombre de programmes liés à l'exportation, notamment le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) qui peut absorber jusqu'à 50 % des frais occasionnés par les études de marché, la participation à des foires commerciales à l'étranger, etc. Ces Centres pourront aussi inscrire votre société au Réseau modal d'information sur les exportations (WIN Exports), qui constitue le principal outil de repérage auquel les délégués commerciaux du Canada ont recours partout dans le monde pour établir une correspondance entre les sources canadiennes de biens et services et les débouchés internationaux. Pour obtenir l'adresse du Centre du commerce international (CCI) de votre région, veuillez consulter la liste qui figure sur les pages suivantes.

INTRODUCTION

Ce répertoire contient la liste de toutes les missions canadiennes à l'étranger dont les responsabilités incluent le commerce extérieur, l'investissement et le tourisme. Les noms des chefs de mission sont inscrits, ainsi que ceux des agents responsables dans les domaines du commerce, de l'économie et du tourisme.

Vous pouvez entrer directement en contact avec la section commerciale de toute mission. Le chef de mission vous apportera lui-même son entière collaboration sur tout sujet que vous jugerez bon de soumettre à son attention.

Les missions qui n'ont pas de délégué commercial sont marquées d'un astérisque; on précise alors la section commerciale dont relève le territoire en question. S'il y a lieu, des renvois sont indiqués.

Ce répertoire est tenu à jour dans la mesure du possible, car les changements de personnel sont fréquents.

En dehors des missions à l'étranger, le ministère des Affaires extérieures compte des directions sectorielles et géographiques de marketing international à Ottawa (voir liste page 2-3). Elles s'occupent de promouvoir les exportations canadiennes et la croissance économique, notamment en tenant les sociétés canadiennes au fait des débouchés, par secteur et par région.

Comment communiquer efficacement avec votre délégué commercial

Lorsque vous communiquez avec les ambassades, les hauts-commissariats ou les consulats du Canada à l'étranger, par lettre ou par télex, vous devriez fournir tous les renseignements permettant de déterminer clairement l'aide dont vous avez besoin. Il est recommandé aux sociétés d'élaborer un plan de commercialisation et de ne communiquer qu'avec les délégués commerciaux du secteur visé.

Lorsque vous communiquez pour la première fois avec un délégué commercial, vous devriez fournir les renseignements suivants:

- votre nom
- le nom et l'adresse complète de votre société
- votre numéro de téléphone et l'indicatif régional
- votre numéro de télex et l'indicatif
- votre numéro de télécopieur
- une description minutieuse de vos produits ou de vos services, et de leur usage (Évitez d'abréger, cela pourrait prêter à confusion)
- votre plan de marketing : ventes directes, contrats de représentation, fabrication sous licence, etc.
- marchés cibles
- expérience dans l'exportation : vers quels autres pays exportez-vous?
- vous devriez fournir à la mission des brochures sur vos produits (au moins cinq exemplaires) ; elles devront suivre votre télex ou être annexées à votre lettre.

Il serait également utile d'indiquer aux délégués commerciaux le nom des agents qui vous représentent déjà, s'il y a lieu, ainsi que tout changement à cet égard.

Pour de plus amples renseignements sur le rôle des délégués commerciaux, consulter la publication *Aux futurs exportateurs*, que l'on peut obtenir auprès d'Info-Export (téléphone ci-après).

Pour obtenir plus de renseignements, d'autres publications sur le commerce ou des exemplaires du répertoire, veuillez vous adresser à :

Info-Export (BTCE)
Ministère des Affaires extérieures
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2
Tél. : 1-800-267-8376 (sans frais)
Appels d'Ottawa : 993-6435